

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Série G N°15 / 2023

MINISTÈRE DES FINANCES

Direction Générale des Impôts

DIW de

Structure

وزارة المالية
المديرية العامة للضرائب
مديرية الضرائب لولاية
مصلحة

- Numéro d'Identification Fiscale (NIF): 11111111111111111111

- Numéro d'article d'imposition : 11111111111111

- Numéro d'Identification National (NIN) : 11111111111111111111

IMPOT SUR LE REVENU GLOBAL

DECLARATION DES REVENUS AGRICOLES

Revenus de l'exercice : 20.. / Période d'imposition du .. / .. au .. / .. / 20..

Année de souscription 20.....

(Art 11 du Code des Procédures Fiscales)

Déclaration à souscrire, au plus tard le 1^{er} Mars de chaque année, auprès du CPI ou de l'Inspection des Impôts dont relève le lieu de situation de l'exploitation

I - IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION

- Adresse de l'exploitation :
- Lieu de situation de l'exploitation (<i>Cocher la case y correspondant</i>) :
<input type="checkbox"/> Le sud
<input type="checkbox"/> Les hauts plateaux
<input type="checkbox"/> Zone de montagne
<input type="checkbox"/> Terre nouvellement mise en valeur
<input type="checkbox"/> Autre région
- Date du début de l'exploitation :
- Superficie de l'exploitation :

II - IDENTIFICATION DE OU DES EXPLOITANTS ⁽¹⁾

Nom et Prénom :	Part dans l'exploitation (%) :	Adresse du domicile fiscal ⁽²⁾ :	NIF ou NIN :
..... %
..... %
..... %
..... %
..... %
..... %
..... %
..... %

⁽¹⁾ Lorsqu'il s'agit d'une exploitation agricole collective, il y a lieu de renseigner les informations relatives à l'ensemble des membres.

⁽²⁾ En cas de changement d'adresse avant le 1^{er} janvier de l'année, mentionner également l'ancienne adresse.

Volet I : Cultures (*Indiquer pour chaque nature de culture la superficie cultivée au cours de l'année objet d'imposition*)

NATURE DES CULTURES :	SUPERFICIE CULTUVEE :			OBSERVATIONS :
	HECTARES :	ARES :	CA :	
I. CULTURES FOURRAGERES :				
- Trèfle - Luzerne
- Autres fourrages
II. CULTURES INDUSTRIELLES :				
- Tabacs
- Tomates industrielles
- Betteraves à sucre
- Tournesol
- Coton irrigué
- Coton sec
- Divers
III. CULTURES MARAICHERES :				
- Pommes de terre
- Tomates
- Artichauts
- Haricots
- Petit-pois
- Carottes
- Navets
- Aubergines
- Courgettes
- Oignons
- Aulx
- Piments
- Poivrons
- Melon
- Pastèque
- Divers
IV. ARBORICULTURE :				
- Agrumes
- Olives de conserve
- Olives à huile
- Figuiers
- Arbres à noyaux
- Arbres à pépins
- Amandiers
V. CEREALES :				
- Blé dur
- Blé tendre
- Orge
- Avoine
- Terre en jachère
- Divers
VI. LEGUMES SECS :				
- Pois-chiches
- Pois-secs
- Haricots secs
- Lentilles
- Fèves
VII. VIGNES :				
- Vignes de cuve
- Vignes de table
VIII. PALMIERS DATTIERS :				
- Deglet Ennour
- Dattes communes
IX. AUTRES (à préciser) :				
-
-
-
TOTAL I:

Volet II : Elevage et autres (Indiquer le nombre de ruches, de têtes ou les quantités détenues au 31 Décembre de l'année objet d'imposition)

DESIGNATION :	NOMBRE/QUANTITE :	OBSERVATIONS :
ELEVAGE :		
I. ESPECE BOVINE : - - - -
II. ESPECE OVINE : - - - -
III. ESPECE CAPRINE : - - - -
IV. ESPECE VOLAILLE : - - - -
V. ESPECE LAPINE : - - - -
VI. ESPECE CAMELINE : - - - -
Sous-Total (1) :
AUTRES :		
APICULTURE
OSTREICULTURE
MYTILICULTURE
HELICICULTURE
EXPLOITATIONS CHAMPIGNONNIERES
PRODUCTION FORESTIERE : - Liège : - Ecorce : - Extraction de résine :
EXPLOITATION DE PEPINIERES : - Plants arboricoles - Plants viticoles
EXPLOITATION ALFATIERE
Sous-Total (2) :
TOTAL II (1)+(2) :

J'atteste de l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

A , le

Cachet et signature du contribuable

A , le

Cachet et signature du responsable du service